



La Délégation Générale
à l'Administration Pénitentiaire et à la Réinsertion



Au service
des peuples
et des nations

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Avis de report

Réf : IC 01-07-2020

Date : 27.07.2020

Pays :	Maroc
Description de la Mission:	« Réalisation d'une émission télévisuelle et une émission radio pour sensibiliser sur le phénomène des violences urbaines. »
Durée de la mission :	25 jours.
Lieu :	Région de Rabat et Casablanca.

L'offre doit être soumise par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement.morocco@undp.org au plus tard le 04 août 2020 à 16h00 (Heure de Rabat) Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par écrit ou par courrier électronique à l'adresse indiquée ci-dessus. Le PNUD répondra par écrit ou par courrier électronique, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires, sans mentionner l'auteur de la question.

1. CONTEXTE

Le projet « Contribution à la réintégration des jeunes détenus et la lutte contre le nouveau phénomène de violence urbaine au Maroc » (2019-2020) constitue une nouvelle collaboration entre le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et le gouvernement du Japon. Ce projet vise en partie à appuyer des mesures de lutte contre le phénomène des violences urbaines en parallèle d'activité pour la réinsertion en milieu pénitentier (DGAPR).

L'exacerbation des violences urbaines, aujourd'hui, est une problématique alarmante au Maroc, d'autant plus que les actes de violences sont, désormais, postés et partagés dans les réseaux sociaux. D'autre part, les jeunes ne semblent pas se soucier des risques encourus pour de tels actes.

Le projet vise, essentiellement, à lutter contre les formes de violence urbaine, et ce, à travers la promotion d'un discours de tolérance ainsi qu'une meilleure compréhension du phénomène de la violence chez les

2. CONTENU ET OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectifs de la mission :

Dans le cadre de la mise en place d'un plan de communication et d'une campagne de sensibilisation, le projet souhaite produire/ participer à une émission télévisuelle et une émission radio qui seront destinées à une communication auprès du grand public.

L'idée à travers l'émission télévisuelle et l'émission radio est de favoriser le débat autour de la violence urbaine mais également de promouvoir l'approche du projet et de ses partenaires institutionnels pour présenter le travail qui est effectué.

Contenu de la mission

1. Réalisation d'une émission télévisuelle en partenariat avec une chaîne publique marocaine.
 - Une émission télévisuelle de débat, de 45 minutes, autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public et plus particulièrement des jeunes.
 - Le prestataire devra appuyer et faciliter la réalisation de ladite émission en prenant attache avec une chaîne télévisuelle publique marocaine. Le prestataire devra partager la liste des chaînes télévisuelles proposées pour réaliser cette émission en justifiant les choix qui sont faits au regard de l'objectif général de l'émission et du public visé.
 - Le prestataire sera également en charge de mobiliser l'ensemble des moyens techniques nécessaires, à savoir :
 - Les moyens techniques pour permettre la réalisation de l'émission (équipe technique, disponibilité du plateau d'enregistrement, montage et post-production, etc).
 - Un plateau débat : sous forme d'une table ronde menée et gérée par un/e animateur/trice ou journaliste.
 - La mobilisation et la participation des spécialistes et des experts sur le phénomène de la violence urbaine et de la réintégration des jeunes en lien avec l'équipe du projet qui pourra faciliter les démarches.
 - Le prestataire devra présenter une fiche technique de l'émission qui intégrera une proposition de format ainsi que le choix de la chaîne télévisuelle publique marocaine. Afin de soutenir les efforts de sensibilisation, l'émission devra également intégrer des séquences d'illustration et des témoignages et l'équipe du projet mettra à disposition différentes capsules vidéo qui ont été réalisées dans le cadre du projet. La proposition devra être revue selon les commentaires de l'équipe du projet jusqu'à validation finale.
 - Le prestataire devra également indiquer les supports sur lesquels l'émission sera consultable, la durée (chaîne télé, replay, plateforme Youtube, etc) et une estimation de l'audience qui pourrait être atteinte.
2. Organiser la participation d'un expert ou d'un représentant du projet à une émission radio.
 - Le prestataire devra présenter une fiche technique intégrant :
 - La participation d'un expert/ représentant du projet à une émission radio de débat d'une durée de 5 à 10min.
 - Préciser le format de l'émission ainsi que le choix des émissions radios proposées en fonction de l'objectif souhaité par le projet et du public visé, la sensibilisation des jeunes.
 - Préparer une liste de questions/ réponses en lien avec l'expert/ le représentant, qui pourraient être posées lors de l'émission. L'équipe du projet fournira l'ensemble de la documentation nécessaire.
 - Indiquer les supports de partage de l'émission (podcast, etc), leur durée et l'audience qui pourrait être atteinte.
 - La fiche technique devra tenir compte des remarques de l'équipe du projet jusqu'à validation finale.

- Le prestataire devra faciliter la prise de contact avec la chaîne de radio qui sera retenue.

Le prestataire n'aura pas de rôle à proprement parlé dans la production et la diffusion des émissions, ceci devant être mené directement par la chaîne télévisuelle publique et la radio partenaire, néanmoins son rôle de facilitateur visera également à appuyer lesdites phases suivant les besoins.

Les livrables, ainsi que l'ensemble des éléments d'enregistrement audiovisuels y afférents, sont de la propriété exclusive de la Fondation et du PNUD et font partie de son patrimoine. Le prestataire s'interdit formellement leur communication à une tierce partie sous quelque forme que ce soit.

3. RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

La présente consultation se doit d'atteindre les résultats suivants :

- Deux fiches techniques pour chacune des émissions détaillant le format des deux émissions, les personnes ressources et un chronogramme.
- La conception, réalisation, production et diffusion d'une émission de débat de 45min en partenariat avec une chaîne publique marocaine autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public
- La participation d'un expert/ représentant du projet à une émission radio de 5-10min autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public.
- Un rapport des réalisations obtenues intégrant des photos et précisant les audiences atteintes pour chacune des deux émissions.

4. MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE GOUVERNANCE DE LA MISSION

Le Bureau du PNUD Maroc à Rabat est le point opérationnel principal pour cette mission. L'agenda et le planning finaux seront convenus d'un commun accord entre le/la consultant(e), le bureau du PNUD Maroc et la DGAPR. Le/la consultant(e), le bureau du PNUD Maroc et la DGAPR conviendront du programme de travail lors du démarrage de la mission. Les parties recevront la version provisoire du rapport de la mission et fourniront leurs commentaires avant son achèvement.

5. DUREE DE LA MISSION ET CALENDRIER DE REMISE DES LIVRABLES

La durée de remise des livrables de cette consultation se fera sur une période de **4 mois**, idéalement entre août 2020 et décembre 2020, après la réception du bon de commande (Purchase order) et tout en prenant en considération l'évolution des mesures de restriction liées à l'épidémie du COVID-19.

Un chronogramme de réalisation et de livraison devra être établi dans le temps imparti des 4 mois, en partenariat avec l'équipe du projet. La mission représente 25 jours ouvrables qui seront répartis sur les 4 mois. Pour le livrable 2 le paiement n'interviendra qu'après la réalisation et la diffusion des émissions, même si le prestataire n'aura pas un rôle direct dans la diffusion des émissions.

Livrables	Nombre de jours de travail
Livrable 1 : Réalisation des fiches techniques pour chacune des deux émissions détaillant le format des émissions, les personnes ressources et un chronogramme.	3 jours
Livrable 2 : La conception, réalisation, production et diffusion d'une émission de débat de 45min en partenariat avec une chaîne publique	15 jours

Livrables	Nombre de jours de travail
marocaine autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public	
Livrable 3 : Organiser la participation d'un expert ou d'un représentant du projet à une émission radio de 5-10min autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public.	5 jours
Livrable 4 : Un rapport des réalisations obtenues intégrant des photos et précisant les audiences atteintes pour chacune des deux émissions.	2 jours

6. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

1- *Journaliste, expert media* :

- Diplôme (Bac+3) dans la communication/journalisme
- Au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation d'émissions aussi bien à la télé qu'à la radio
- La maîtrise de la langue française et arabe
- Des références similaires dans le domaine de la consultation

7. SOUMISSION DES OFFRES

L'offre technique :

L'offre technique doit comporter les éléments suivants :

- Note méthodologique détaillant l'approche proposée pour la réalisation de la mission, les livrables, le chronogramme des tâches à réaliser, ainsi que la liste des personnes ressources sollicitées pour la réalisation de la mission ;
- CV du/de la consultant(e) mettant en valeur son expérience et ses compétences en lien avec la consultation ;
- Liste de références similaires.
- Lettre d'intérêt et de disponibilité et offre financière (selon modèle en annexe 2)

L'offre financière :

L'offre financière doit comprendre un montant forfaitaire ventilé (y compris toutes les charges liées à la réalisation des prestations, déplacements, etc) afin de permettre la comparaison entre les propositions financières qui seront reçues.

NB : La devise de l'offre :

- Devise locale (Dirham Marocain –MAD) ou
- Dollar des États-Unis ou
- Euro

Conditions de conversion des devises :

Pour les besoins de la comparaison de l'ensemble des soumissions : Le PNUD convertira la devise indiquée dans la soumission de l'offre en US Dollars à l'aide du taux de change opérationnel de l'ONU qui sera en vigueur à la date-limite de dépôt des soumissions.

Les consultants régis par la loi marocaine sont tenus de faire leur soumission en monnaie locale (MAD).

8. MODALITES DE PAIEMENT

Le consultant sera payé par tranche après validation des livrables 1 et 2, et 3 et 4.

Livrable	Tranche de paiement
Après validation du livrable 1 : Réalisation des fiches techniques pour chacune des deux émissions détaillant le format des émissions, les personnes ressources et un chronogramme.	20 %
Après validation du livrable 2 : La conception, réalisation, production et diffusion d'une émission de débat de 45min en partenariat avec une chaîne publique marocaine autour de la thématique de la lutte contre les violences urbaines pour la sensibilisation du grand public	50 %
Après validation du livrable 4 : Un rapport des réalisations obtenues intégrant des photos et précisant les audiences atteintes pour chacune des deux émissions.	30 %

9. CRITERES D'EVALUATION DE LA CONSULTATION :

Le/la consultant(e) sera évalué(e) selon une combinaison de critères techniques et financiers.

Le/la candidat(e) qui recevra la notation technique et financière la plus élevée sera retenu pour effectuer la consultation.

Phase 1 : Évaluation technique des offres

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères suivants :

Critères de l'évaluation technique	Points
Note méthodologique proposée	40
<i>Simple : 20 points</i>	
<i>Améliorée : 40 points</i>	
<i>Non conforme : 0 point</i>	
Chronogramme proposé	10
<i>En adéquation avec les délais de réalisation : 10 points</i>	
<i>Non-respect des délais : 0 points</i>	
Profil du candidat	15
<i>Diplôme (Bac+3) dans la communication/journalisme</i>	
Au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation d'émissions aussi bien à la télé qu'à la radio ; <i>< 5 ans : 0 points</i> <i>5 ans- 10 ans : 10 points</i> <i>> 10 ans : 15 points</i>	20
Des références similaires dans le domaine de la consultation (5 points par expérience similaire)	15
Total	100

Améliorée : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l'approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation ;

Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDR.

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points qui représente 70% de la note maximale des offres techniques (100 points)

Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de références.

Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P \text{ min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
P min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante.

Phase 3 : Analyse technico-financière :

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront calculées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note totale 'N' la plus élevée.

10. DEPOTS DES OFFRES

Les offres seront déposées ou envoyées par courrier, **au plus tard, le 04 Août 2020 à 16h00 (Heure de Rabat)** par email à procurement.morocco@undp.org, en spécifiant dans l'objet : **IC 01-07-2020 « Réalisation d'une émission télévisuelle et une émission radio pour sensibiliser sur le phénomène des violences urbaines. »**

11. ANNEXES

Annexe 1- Individual consultant general terms and conditions

Annexe 2- Modèle de lettre d'intérêt et de disponibilité, et modèle d'offre financière